

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

KIRAO MULTICAPS ALPHA

**Exercice du 01/01/2021
au 31/12/2021**

- **Commentaire de gestion**
- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

KIRAO MULTICAPS ALPHA est un OPCVM nourricier de la part NC du FCP KIRAO MULTICAPS éligible au PEA. L'objectif de gestion de KIRAO MULTICAPS ALPHA est différent de celui de la part NC du maître du fait des opérations de couverture des marchés actions qui seront mises en œuvre par l'équipe de gestion. Ainsi, l'objectif de gestion du Fonds est d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion, supérieure à 5% sur la durée de placement recommandée.

Stratégie d'investissement

De même, la performance du FCP sera différente et pourra être inférieure à celle de son maître Kirao Multicaps en raison de stratégie de couverture du risque actions ou du risque de change et des frais indirects qu'il supporte.

Dans ce cadre, le FCP est investi en permanence à 91% minimum en parts NC du FCP maître KIRAO MULTICAPS et en liquidités. Le Fonds intervient également sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés pour couvrir – partiellement ou totalement- le portefeuille au risque action et au risque de change. Pour répondre à son objectif de gestion, le fonds est exposé en actions de la zone euro de 0% à 100%, la partie couverte du portefeuille étant alors « neutre ».

Rappel de la stratégie de l'OPCVM maître, fonds de type 'Fonds Action Zone Euro' :

KIRAO MULTICAPS est exposé à hauteur de 60% minimum et 100% maximum en actions de la zone euro. A titre accessoire, le fonds ne s'interdit pas de saisir des opportunités en dehors de la zone euro, y compris dans les pays émergents. Cependant, l'exposition à des valeurs non libellées en euros ou à des marchés étrangers est limitée à 10% de l'actif du fonds si bien que le fonds est exposé à un risque de change maximum de 10%. Le gérant ne s'impose aucune contrainte d'allocation sectorielle ni de capitalisations boursières.

Par ailleurs, pour être éligible au PEA, le fonds est investi à hauteur de 83% minimum en actions françaises ou de la communauté européenne. Le FCP peut être ponctuellement en position débitrice et avoir recours à l'emprunt espèce.

Dans le cadre de la gestion de la trésorerie du FCP, et aussi pour diminuer l'exposition du FCP au marché actions le cas échéant des titres obligataires et des titres de créances négociables, de nature privées ou publiques et sans contrainte de notation peuvent figurer à l'actif du portefeuille à l'exception des obligations spéculatives (considérées comme telles par la société). Le fonds pourra détenir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français et/ou de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle. Il s'agira essentiellement d'OPCVM monétaires gérés par des entités externes, pour gérer la trésorerie.

L'ensemble des expositions relatives à cette catégorie d'actifs ne peut excéder 17% du portefeuille du FCP.

Le FCP se réserve la possibilité de recourir aux produits dérivés négociés sur des marchés réglementés et organisés français, dans le seul but de couvrir le risque action et le risque de change, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif.

COMMENTAIRE DE GESTION

Part C : -6.70%

Part I : -5.58%

Part K : -5.72%

En 2021 la performance de KMA a été de -6.7% (part C).

Du fait d'un niveau d'indice relativement élevé en absolu (CAC 40>5500 points) ayant fortement progressé depuis ses plus bas de mars 2020 nous avons commencé l'année avec une exposition nette marché de 39%. Ce niveau est assez bas dans la mesure où par construction notre exposition varie entre 25% et 90%. Avec la progression du marché sur l'ensemble de l'année cette exposition a eu tendance, en accord avec notre méthodologie, à se réduire se traduisant par une exposition moyenne sur l'année 2021 de l'ordre de 33% (34% fin 2021).

Notre premier moteur, le marché action, a bien été positif en 2021 mais n'a apporté, en accord avec notre méthode de couverture, que +9.2%.

C'est notre second moteur, à savoir notre capacité à générer de l'Alpha, auquel nous sommes exposés à 100% qui a été déficient.

En 2021, alors que son indice* faisait +26,6%, Kirao Multicaps (part NC) affichait une performance de 13,8% soit un écart de -12,8% (dont -10 points d'alpha pur).

La performance annuelle de Kirao Multicaps Alpha (part retail) de -6,7% se décompose ainsi entre un moteur marché de +6,3% un écart de -12,8% et une partie autre de -3% (coût de couverture et frais de gestion).

complément de la politique de vote. S'agissant de cette dernière, KIRAO exerce tous les droits de vote attachés aux titres détenus dans les fonds gérés, à l'exception des votes qui nécessitent des contraintes trop importantes (par exemple, le blocage des titres pendant la période séparant leur enregistrement et le vote selon la réglementation en vigueur dans certaines zones géographiques). Un rapport d'engagement est réalisé chaque année afin de communiquer sur les différentes actions de dialogue qui auront été menées tout au long du processus d'investissement.

L'analyse des critères environnementaux et sociaux est réalisée en fonction de leur « matérialité » au sein des secteurs étudiés. Des indicateurs clés (émissions de gaz à effet de serre, turn-over des effectifs...) sont également retenus pour effectuer cette analyse.

L'analyse ESG, à travers la matrice ATLAS, se déploie dans la Gestion. Elle s'inscrit comme un pilier additionnel du triptyque KIRAO (rupture, solidité, valorisation) qui est à la base de notre process d'investissement. Elle constitue, au côté des autres critères, un élément de décision d'investissement en qualifiant notamment le risque associé à ce dernier.

Accompagné par des prestataires externes, KIRAO réalise, chaque année, l'empreinte carbone des portefeuilles et le reporting ESG des fonds. Ces rapports permettent à l'équipe de gestion de compléter l'analyse réalisée en interne et servent de socle pour parfaire l'étude des controverses et le dialogue avec les émetteurs. Sur la base de ces rapports, KIRAO a l'ambition que les fonds disposent de notes supérieures à l'indicateur moyen de leurs univers d'investissement.

KIRAO est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) et s'engage, à ce titre, à en respecter les principes. Cet engagement prendra la forme d'un rapport de transparence publié sur le site des PRI, chaque année, à partir de 2022. KIRAO a également rejoint, en tant qu'investisseur signataire, le CDP (ex Carbone Disclosure Project) et à ce titre, participe à une campagne d'information ciblant plus de 7000 entreprises afin de leur demander de publier l'impact de leur organisation sur le changement climatique, l'eau, les forêts ou les chaînes d'approvisionnement.

Réglementation SFDR

Le fonds KIRAO Multicaps répond à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Le travail interne permet de caractériser le fonds KIRAO Multicaps comme un produit qui intègre des caractéristiques environnementales et sociales dans sa gestion, et investit dans des sociétés qui appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Ce travail repose sur l'élaboration de la matrice interne, ATLAS, permettant de suivre plusieurs critères et apprécier au mieux les ambitions environnementales et sociales des entreprises. La matrice ATLAS sert également à renforcer le dialogue actionnarial avec les émetteurs. Les conclusions issues de la matrice qualifient l'exposition des émetteurs aux risques extra financiers. Cette analyse a un degré de matérialité selon les secteurs étudiés. Le taux de couverture, selon la matrice propriétaire de KIRAO, cible 90% de l'actif net du portefeuille. Une analyse ex ante des entreprises susceptibles d'entrer en portefeuille est également réalisée.

Dans le cadre du règlement (UE) 2019/2088 SFDR, KIRAO Multicaps détaille les critères environnementaux et sociaux retenus dans son analyse matricielle.

Les critères environnementaux sont les suivants :

- **Objectifs de neutralité Carbone à 2050 et/ou de réduction des émissions à moyen-terme** : analyse de la feuille de route de décarbonation présentée par les sociétés en portefeuille, ainsi que les objectifs à atteindre à moyen et long-terme. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire pour un émetteur donné, si ce dernier soumet à approbation sa feuille de route de décarbonation par une entité tiers, telle que la SBTi (Science Based Targets initiative) ;
- **Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre (« GES »)** : analyse des émissions de GES Scope 1, 2 et 3 pour chaque émetteur, sur une période de 3 à 5 ans.
- **Evolution de l'intensité carbone** : calcul de l'intensité carbone pour chaque émetteur à partir des émissions de GES des Scope 1 et 2, sur une période de 3 à 5 ans. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire si un émetteur donné démontre une amélioration de cet indicateur sur la durée.
- **Evolution de la consommation d'énergie** : analyse la consommation d'énergie totale d'un émetteur par collaborateur, sur une période de 3 à 5 ans. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire si un émetteur donné démontre une amélioration de cet indicateur sur la durée.
- **Part de la consommation d'énergie provenant de sources renouvelables** : analyse ce ratio sur une période de 3 à 5 ans. L'équipe de gestion a une appréciation supplémentaire si un émetteur donné démontre une amélioration de cet indicateur sur la durée.

La matrice ATLAS suit également les critères sociaux suivants :

- **Le renouvellement de l'effectif** : analyse du taux de rotation du personnel pour un émetteur donné, ainsi que le taux présenté par ses comparables, sur une période de 3 à 5 ans.
- **La formation des collaborateurs** : analyse de l'évolution du budget de formation par collaborateur, ainsi que le nombre d'heures de formation par collaborateur, sur une période 3 à 5 ans.
- **Evaluation du risque lié à la cybersécurité** : analyse des politiques en matière de cybersécurité ainsi que le budget alloué à ce sujet.
- **Accidentologie liée au travail** : analyse cet indicateur sur une période de 3 à 5 ans.
- **Risque de controverses avec les parties prenantes** : revue et analyse des controverses effectuées à travers la plateforme dédiée de notre fournisseur de données, MSCI ESG.

Taxonomie européenne

KIRAO Multicaps répondant à l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR, des informations relatives à la contribution du fonds sur le respect des objectifs environnementaux du règlement taxonomie européenne sont communiquées.

Le règlement taxonomie de l'Union Européenne est un système de classification qui établit une liste des activités économiques durables sur le plan environnemental au regard de six objectifs environnementaux prédéfinis comme suit :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Utilisation durable de l'eau et des ressources marines
- Economie circulaire
- Prévention de la pollution
- Ecosystème sain

L'alignement de KIRAO Multicaps à la taxonomie européenne

KIRAO communique l'alignement du portefeuille Multicaps à la taxonomie européenne, à savoir le % des encours considérés comme durables.

Afin de déterminer ce %, KIRAO s'appuie sur la méthodologie et les résultats fournis par MSCI ESG. Les données mises à disposition par MSCI ESG, correspondent au pourcentage du chiffre d'affaires aligné à la taxonomie de chaque société dans laquelle KIRAO est investi. KIRAO détermine ensuite l'alignement à la taxonomie du portefeuille Multicaps en pondérant le pourcentage d'alignement à la taxonomie des sociétés selon l'allocation de chaque position dans le fonds.

Au 31 décembre 2021, l'encours de KIRAO Multicaps aligné à la taxonomie est égal à 9,51%.

KIRAO Multicaps doit se prononcer sur les deux premiers objectifs fixés par le règlement taxonomie, à savoir : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

L'atténuation au changement climatique

KIRAO, à travers sa matrice ESG propriétaire ATLAS, intègre la problématique de l'atténuation au changement climatique lors de l'étude des indicateurs environnementaux évoqués précédemment, et qui sont résumés succinctement :

- Objectifs de neutralité Carbone à 2050 et/ou de réduction des émissions à moyen-terme
- Evolution des émissions de Gaz à Effet de Serre (« GES »)
- Evolution de l'intensité carbone
- Evolution de la consommation d'énergie
- Part de la consommation d'énergie

L'étude de ces indicateurs dans la durée ainsi que le dialogue actionnarial qui s'en suit permet de comprendre les mesures engagées par les émetteurs pour diminuer l'impact de leur organisation sur le changement climatique.

L'adaptation au changement climatique

Le règlement taxonomie de l'Union européenne implique une communication des émetteurs concernant l'impact du changement climatique sur leur organisation et les solutions qu'elles proposent pour adapter leur activité à ce changement.

A ce stade, KIRAO préfère ne pas se prononcer sur ce deuxième objectif. L'équipe de gestion souhaite disposer de données supplémentaires de la part des émetteurs, notamment les CAPEX et OPEX consacrés à l'adoption de modèles économiques aux conséquences du changement climatique.

Distinction entre activités transitoires et habilitantes

Les activités durables peuvent être de natures transitoires ou habilitantes.

Les activités transitoires sont celles pour lesquelles il n'existe pas d'alternative bas-carbone économiquement ou technologiquement viable et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique lorsque ces activités :

- a) présentent des niveaux d'émission de gaz à effet de serre qui correspondent aux meilleures performances du secteur ou de l'industrie ;
- b) n'entravent pas le développement ni le déploiement de solutions de remplacement sobres en carbone ;
- c) n'entraînent pas un verrouillage des actifs à forte intensité de carbone, compte tenu de la durée de vie économique de ces actifs.

Les activités habilitantes permettent à d'autres activités qu'elles-mêmes de contribuer à l'atteinte d'un des six objectifs environnementaux de la taxonomie de l'Union européenne. Les activités « habilitantes » sont les activités qui permettent à d'autres activités qu'elles-mêmes de contribuer à l'atteinte d'un des six objectifs environnementaux, et peuvent être considérées comme contribuant substantiellement à l'un des six objectifs environnementaux dès lors que ces activités :

- a) n'entraînent pas un verrouillage dans des actifs qui compromettent des objectifs environnementaux à long terme, compte tenu de la durée de vie économique de ces actifs ;
- b) ont un impact environnemental positif significatif sur la base de considérations relatives au cycle de vie.

Comme indiqué plus haut, l'alignement à la taxonomie européenne du fonds KIRAO Multicaps est égal à 9,51%. Afin de distinguer dans ce ratio les activités habilitantes et transitoires, les équipes de KIRAO se sont appuyées sur deux sources principales : les données mises à disposition par MSCI ESG, ainsi que celles de la « boussole taxonomique » développée par la Commission Européenne. Cette dernière indique, entre autres informations, si une activité donnée est habilitante ou transitoire.

Le code NACE a servi de référence pour réconcilier ces deux sources différentes et, déterminer l'activité correspondante de chaque émetteur contribuant à l'alignement taxonomique de KIRAO Multicaps.

D'après ces résultats, le fonds KIRAO Multicaps serait aligné à la taxonomie européenne entre activités habilitantes et transitoires selon les ratios suivants :

- 8% des activités concernées sont Transitoires, par exemple : la « fabrication du ciment », ainsi que le « traitement de données, hébergement et activités connexes ».
- 92% des activités concernées sont Habilitantes, par exemple : la « fabrication de technologies bas carbone pour le transport », la « fabrication d'équipements d'efficacité énergétique pour les bâtiments », etc.

Disclaimer

«Le principe consistant à “ne pas causer de préjudice important” s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.»

Rémunération versée au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021

<u>Année</u>	<u>2021</u>
<i>Tous les collaborateurs (16 ETP)</i>	<i>En K€</i>
Rémunération fixe	1 109
Rémunération variable	403
<i>Dont variable non différé</i>	403
<i>Dont variable différé</i>	0

Informations générales relatives à la politique de rémunération

KIRAO a mis en place une politique de rémunération conforme aux exigences réglementaires. La part fixe de la rémunération des collaborateurs salariés de KIRAO AM est décorrélée de la performance des Fonds gérés. La part variable de la rémunération est, quant à elle, évaluée à partir de la réalisation d'objectifs. Elle rémunère la performance des collaborateurs concernés au regard de critères principalement qualitatifs.

La rémunération fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale et n'incite pas à une prise de risque excessive des collaborateurs.

Conformément à la réglementation en vigueur, la rémunération des collaborateurs considérés comme « preneurs de risques » est soumise au dispositif suivant :

- 50% de la rémunération variable est versée en parts d'OPC,
- 40% de son montant global est différée sur trois ans.

Aucune rémunération variable ne sera versée en cas de résultat négatif de la société.

Le RCCI ou son délégataire vérifie l'adéquation des rémunérations versées à la politique de rémunération.

La politique de rémunération ainsi que l'identification des preneurs de risques sont évalués, à minima, annuellement, par le comité de surveillance.

Le détail de la politique de rémunération est consultable sur le site internet de la société.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2021

KIRAO MULTICAPS ALPHA

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La Société de Gestion a établi un processus de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et contreparties aux opérations de gré à gré permettant une connaissance approfondie des prestataires avec lesquels elle traite dans le cadre de ses activités.

Le processus de sélection prévoit en particulier, une fiche de sélection et d'évaluation adaptée et un questionnaire de « due diligence » incluant notamment l'appréciation de l'organisation de l'intermédiaire, de sa qualité financière, l'existence d'assurances, le dispositif du contrôle interne, ainsi que l'existence des procédures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux mises en place par l'intermédiaire ou la contrepartie suggéré.

Le suivi a posteriori consiste notamment, lors de revues annuelles, à fournir une évaluation de la qualité des dispositifs opérationnels et du service offert par ces prestataires (tarification, qualité d'exécution des ordres, qualité du règlement/livraison, accès aux marchés, qualité de l'analyse financière, etc...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information relative au fonds Maître

Le rapport annuel du fonds Maîtres KIRAO MULTICAPS est disponible auprès de KIRAO

Evènements intervenus au cours de la période

16/11/2021 Caractéristiques parts (hors frais) : L'ajout d'une précision sur le montant minimum de souscription (1 000 000 euros) de la part I : ou avec accord express de la société de gestion

16/11/2021 Caractéristiques parts (hors frais) : La mise à jour du paragraphe relatif aux modalités de souscription et de rachat.

16/11/2021 Caractéristiques de gestion : La modification de la stratégie d'investissement avec l'intégration de critères extra-financiers au regard de la position-recommandation 2020-03 de l'AMF. Le fonds présente une approche non significativement engageante, et relève de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit SFDR

16/11/2021 Caractéristiques de gestion : L'ajout d'une précision sur les capitalisations le gérant pourra investir de 0 à 100% sur chacune de ses catégories.

16/11/2021 Caractéristiques de gestion : L'ajout d'une précision sur l'exposition aux titres de créances et instruments du marché monétaire, celle-ci ne pourra pas dépasser 17%

16/11/2021 Frais : La mise à jour du tableau des frais facturés au fonds notamment au niveau des commissions de mouvement sans entraîner d'augmentation des frais selon la Société de gestion.

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	113 051 485,00	106 756 820,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	111 665 420,00	106 480 420,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	111 665 420,00	106 480 420,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 386 065,00	276 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 386 065,00	276 400,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 075 071,23	94 145,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 075 071,23	94 145,31
Comptes financiers	5 729 714,26	8 880 535,57
Liquidités	5 729 714,26	8 880 535,57
Total de l'actif	119 856 270,49	115 731 500,88

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	133 384 593,22	120 230 039,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-12 729 701,97	-4 432 869,35
Résultat de l'exercice (a, b)	-2 389 290,97	-537 263,26
Total des capitaux propres	118 265 600,28	115 259 906,58
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	1 386 065,00	276 400,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 386 065,00	276 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 386 065,00	276 400,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	204 605,21	195 194,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	204 605,21	195 194,30
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	119 856 270,49	115 731 500,88

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F2F00002 CAC40-EOP 0122	53 572 500,00	0,00
FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322	18 007 500,00	0,00
FCE1F1F00002 CAC40-EOP 0121	0,00	62 070 400,00
Total Indices	71 580 000,00	62 070 400,00
Total Contrats futures	71 580 000,00	62 070 400,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	71 580 000,00	62 070 400,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	71 580 000,00	62 070 400,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	39 686,35	9 365,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	39 686,35	9 365,52
Résultat sur opérations financières (I - II)	-39 686,35	-9 365,52
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 339 437,86	518 292,38
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 379 124,21	-527 657,90
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 166,76	-9 605,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-2 389 290,97	-537 263,26

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part K :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0012020774	2,2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013231446	1 % TTC maximum	Actif net
K	FR0013312139	1,15 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0012020774	0,15 % TTC de l'actif net
I	FR0013231446	0,15 % TTC de l'actif net
K	FR0013312139	0,15 % TTC de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0012020774 C

20 % TTC maximum de la performance nette de frais de gestion annuelle du FCP au delà d'une performance annuelle du FCP de 5%

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle du FCP de 5%.

L'indice est calculé de manière indiquée, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence commence à la date de lancement de l'OPCVM et prend fin le dernier jour de bourse du mois de septembre 2015.

Chaque période de référence suivante correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

Pour la fin d'année 2020 : dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois et la période de calcul courra donc du 01/10/2020 au 31/12/2021.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Part FR0013231446 I

20 % TTC maximum de la performance nette de frais de gestion annuelle du FCP au delà d'une performance annuelle du FCP de 5%

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle du FCP de 5%.

L'indice est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence commence à la date de lancement de l'OPCVM et prend fin le dernier jour de bourse du mois de septembre 2015.

Chaque période de référence suivante correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

Pour la fin d'année 2020 : dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois et la période de calcul courra donc du 01/10/2020 au 31/12/2021.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Part FR0013312139 K

20 % TTC maximum de la performance nette de frais de gestion annuelle du FCP au delà d'une performance annuelle du FCP de 5%

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle du FCP de 5%.

L'indice est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence commence à la date de lancement de l'OPCVM et prend fin le dernier jour de bourse du mois de septembre 2015.

Chaque période de référence suivante correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

Pour la fin d'année 2020 : dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois et la période de calcul courra donc du 01/10/2020 au 31/12/2021.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ TTC pour les actions et Warrants France, Belgique, Pays-Bas et 0€ TTC pour les parts d'OPC maison (part NC du fonds Kirao Multicaps)		100	
MONEP, EUREX : 2€ / lot + FI Options MONEP, EUREX (EUR) : 0,40% de la prime (min 10€ + FI)			
Autres marchés en euros : Futures et options (EUR) : 2€ / lot + FI			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	115 259 906,58	110 204 306,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	39 807 030,81	12 459 380,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 640 972,60	-8 278 813,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 699 985,19	1 870 920,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 962 128,50	1 125 625,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-22 308 496,00	-7 398 655,00
Frais de transaction	-106 621,62	-24 254,73
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 634 228,63	7 869 254,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	33 823 629,80	25 189 401,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	25 189 401,17	17 320 147,17
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 662 465,00	-2 040 200,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 386 065,00	276 400,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	276 400,00	2 316 600,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 379 124,21	-527 657,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	118 265 600,28	115 259 906,58

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	71 580 000,00	60,52
TOTAL Opérations de couverture	71 580 000,00	60,52
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	5 729 714,26	4,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 729 714,26	4,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			111 665 420,00
	FR0012020766	KIRAO MULTIC.NC4D	111 665 420,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			111 665 420,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 389 290,97	-537 263,26
Total	-2 389 290,97	-537 263,26

	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 063 680,99	-444 928,81
Total	-2 063 680,99	-444 928,81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
C2 PART CAPI K		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-44 476,57	-19 375,17
Total	-44 476,57	-19 375,17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-281 133,41	-72 959,28
Total	-281 133,41	-72 959,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 729 701,97	-4 432 869,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-12 729 701,97	-4 432 869,35

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 537 590,99	-3 089 669,29
Total	-9 537 590,99	-3 089 669,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
C2 PART CAPI K		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-387 470,24	-254 804,02
Total	-387 470,24	-254 804,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
I1 PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 804 640,74	-1 088 396,04
Total	-2 804 640,74	-1 088 396,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/09/2018	C1 PART CAPI C	92 691 799,26	688 050,7417	134,71	0,00	0,00	0,00	-11,75
28/09/2018	C2 PART CAPI K	3 721 860,48	27 447,1966	135,60	0,00	0,00	0,00	-10,34
28/09/2018	I1 PART CAPI I	26 615 592,26	245 467,1016	108,42	0,00	0,00	0,00	-7,87
30/09/2019	C1 PART CAPI C	80 312 490,69	625 762,9485	128,34	0,00	0,00	0,00	1,64
30/09/2019	C2 PART CAPI K	4 755 823,91	36 426,9719	130,55	0,00	0,00	0,00	3,01
30/09/2019	I1 PART CAPI I	21 977 549,49	210 208,0570	104,55	0,00	0,00	0,00	2,56
30/09/2020	C1 PART CAPI C	77 486 794,87	543 957,3589	142,45	0,00	0,00	0,00	10,55
30/09/2020	C2 PART CAPI K	6 996 039,06	47 891,2258	146,08	0,00	0,00	0,00	11,89
30/09/2020	I1 PART CAPI I	25 721 472,88	219 530,3328	117,16	0,00	0,00	0,00	9,70
31/12/2020	C1 PART CAPI C	80 315 577,73	560 199,9009	143,36	0,00	0,00	0,00	-6,30
31/12/2020	C2 PART CAPI K	6 628 332,66	44 962,8792	147,41	0,00	0,00	0,00	-6,09
31/12/2020	I1 PART CAPI I	28 315 996,19	239 401,6028	118,27	0,00	0,00	0,00	-4,85
31/12/2021	C1 PART CAPI C	88 436 603,55	661 203,3660	133,75	0,00	0,00	0,00	-17,54
31/12/2021	C2 PART CAPI K	3 617 710,31	26 029,5550	138,98	0,00	0,00	0,00	-16,59
31/12/2021	I1 PART CAPI I	26 211 286,42	234 707,3574	111,67	0,00	0,00	0,00	-13,14

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	249 073,535600	34 922 708,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-148 070,070500	-20 588 472,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	101 003,465100	14 334 236,61
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	661 203,366000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI K		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	22 036,977400	3 188 594,19
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-40 970,301600	-5 814 424,23
Solde net des Souscriptions / Rachats	-18 933,324200	-2 625 830,04
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	26 029,555000	

	En quantité	En montant
II PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	14 550,858300	1 695 728,01
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-19 245,103700	-2 238 076,37
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 694,245400	-542 348,36
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	234 707,357400	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	487,68
Montant des commissions de souscription perçues	487,68
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	487,68
Montant des commissions de souscription r�troced�es	487,68
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI K	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 177,90
Montant des commissions de souscription perçues	2 177,90
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	2 177,90
Montant des commissions de souscription r�troced�es	2 177,90
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2021
FR0012020774 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 989 419,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	63,58
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
FR0013312139 C2 PART CAPI K	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	72 192,07
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	5,98
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
FR0013231446 II PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	277 756,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
Créances	SRD et règlements différés	1 075 071,23
Total des créances		1 075 071,23
Dettes	SRD et règlements différés	13 413,54
Dettes	Frais de gestion	191 191,67
Total des dettes		204 605,21
Total dettes et créances		870 466,02

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	111 665 420,00	94,42
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	111 665 420,00	94,42
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 075 071,23	0,91
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-204 605,21	-0,17
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	5 729 714,26	4,84
DISPONIBILITES	5 729 714,26	4,84
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	118 265 600,28	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Titres d'OPC			111 665 420,00	94,42
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			111 665 420,00	94,42
TOTAL FRANCE			111 665 420,00	94,42
FR0012020766 KIRAO MULTICAPS NC FCP 4DEC	EUR	422 000	111 665 420,00	94,42
TOTAL Contrats financiers			0,00	0,00
TOTAL Contrats financiers avec appel de marge			0,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			0,00	0,00
TOTAL FRANCE			1 386 065,00	1,17
MARF.EUR Appels marge futures	EUR	1 386 065	1 386 065,00	1,17
TOTAL AUTRES PAYS			-1 386 065,00	-1,17
FCE1F2F00002 CAC40-EOP 0122	EUR	-750	-993 750,00	-0,84
FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322	EUR	-420	-392 315,00	-0,33

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

(*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 147 63 67 00

Fax : +33 (0)147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

KIRAO MULTICAPS ALPHA

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 DÉCEMBRE 2021

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif KIRAO MULTICAPS ALPHA constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les OPC, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur la gestion opérationnelle des OPC et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 avril 2022

RSM PARIS
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Etienne de BRYAS
Associé

BILAN ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	113 051 485,00	106 756 820,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	111 665 420,00	106 480 420,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	111 665 420,00	106 480 420,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 386 065,00	276 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 386 065,00	276 400,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 075 071,23	94 145,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 075 071,23	94 145,31
Comptes financiers	5 729 714,26	8 880 535,57
Liquidités	5 729 714,26	8 880 535,57
Total de l'actif	119 856 270,49	115 731 500,88

BILAN PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres		
Capital	133 384 593,22	120 230 039,19
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-12 729 701,97	-4 432 869,35
Résultat de l'exercice (a, b)	-2 389 290,97	-537 263,26
Total des capitaux propres	118 265 600,28	115 259 906,58
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	1 386 065,00	276 400,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	1 386 065,00	276 400,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 386 065,00	276 400,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	204 605,21	195 194,30
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	204 605,21	195 194,30
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	119 856 270,49	115 731 500,88

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2021	31/12/2020
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
Indices		
FCE1F2F00002 CAC40-EOP 0122	53 572 500,00	0,00
FESXH2F00002 STX50E-EUX 0322	18 007 500,00	0,00
FCE1F1F00002 CAC40-EOP 0121	0,00	62 070 400,00
Total Indices	71 580 000,00	62 070 400,00
Total Contrats futures	71 580 000,00	62 070 400,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	71 580 000,00	62 070 400,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	71 580 000,00	62 070 400,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	39 686,35	9 365,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	39 686,35	9 365,52
Résultat sur opérations financières (I - II)	-39 686,35	-9 365,52
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	2 339 437,86	518 292,38
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 379 124,21	-527 657,90
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-10 166,76	-9 605,36
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-2 389 290,97	-537 263,26

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part K :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0012020774	2,2 % TTC maximum	Actif net
I	FR0013231446	1 % TTC maximum	Actif net
K	FR0013312139	1,15 % TTC maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0012020774	0,15 % TTC de l'actif net
I	FR0013231446	0,15 % TTC de l'actif net
K	FR0013312139	0,15 % TTC de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0012020774 C

20 % TTC maximum de la performance nette de frais de gestion annuelle du FCP au delà d'une performance annuelle du FCP de 5%

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle du FCP de 5%.

L'indice est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence commence à la date de lancement de l'OPCVM et prend fin le dernier jour de bourse du mois de septembre 2015.

Chaque période de référence suivante correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

Pour la fin d'année 2020 : dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois et la période de calcul courra donc du 01/10/2020 au 31/12/2021.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Part FR0013231446 I

20 % TTC maximum de la performance nette de frais de gestion annuelle du FCP au delà d'une performance annuelle du FCP de 5%

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle du FCP de 5%.

L'indice est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence commence à la date de lancement de l'OPCVM et prend fin le dernier jour de bourse du mois de septembre 2015.

Chaque période de référence suivante correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

Pour la fin d'année 2020 : dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois et la période de calcul courra donc du 01/10/2020 au 31/12/2021.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Part FR0013312139 K

20 % TTC maximum de la performance nette de frais de gestion annuelle du FCP au delà d'une performance annuelle du FCP de 5%

La commission de surperformance est de 20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au delà d'une performance nette de frais de gestion annuelle du FCP de 5%.

L'indice est calculé de manière indicé, afin de le comparer à la performance du FCP.

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de la valeur liquidative. En cas de sous-performance, les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

La première période de référence commence à la date de lancement de l'OPCVM et prend fin le dernier jour de bourse du mois de septembre 2015.

Chaque période de référence suivante correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM.

Cette commission ne sera définitivement acquise à la société de gestion qu'à la fin de chaque période de référence.

Pour la fin d'année 2020 : dans le cadre du changement de la période de référence et donc du passage à une date de clôture fiscale du fonds au dernier jour ouvré de décembre, le fonds est contraint de passer par un exercice court de trois mois, du 01/10/2020 au 31/12/2020.

Dans ce cas, il est précisé qu'aucune commission variable ne sera définitivement acquise à la société de gestion à la fin de cet exercice court. Toute commission éventuellement provisionnée à cette date continuera de courir jusqu'à la prochaine clôture d'un exercice complet, c'est-à-dire le 31/12/2021.

De même, l'actif indicé se poursuit donc jusqu'au 31/12/2021, qu'il soit sur-performant ou sous-performant par rapport au FCP à la fin de l'exercice court de trois mois et la période de calcul courra donc du 01/10/2020 au 31/12/2021.

En cas de rachat de parts, si une commission de sur performance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
10€ TTC pour les actions et Warrants France, Belgique, Pays-Bas et 0€ TTC pour les parts d'OPC maison (part NC du fonds Kirao Multicaps)		100	
MONEP, EUREX : 2€ / lot + FI Options MONEP, EUREX (EUR) : 0,40% de la prime (min 10€ + FI)			
Autres marchés en euros : Futures et options (EUR) : 2€ / lot + FI			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2021	31/12/2020
Actif net en début d'exercice	115 259 906,58	110 204 306,81
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	39 807 030,81	12 459 380,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-28 640 972,60	-8 278 813,12
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 699 985,19	1 870 920,74
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur contrats financiers	2 962 128,50	1 125 625,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-22 308 496,00	-7 398 655,00
Frais de transaction	-106 621,62	-24 254,73
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	8 634 228,63	7 869 254,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	33 823 629,80	25 189 401,17
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	25 189 401,17	17 320 147,17
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 662 465,00	-2 040 200,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 386 065,00	276 400,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	276 400,00	2 316 600,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 379 124,21	-527 657,90
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	118 265 600,28	115 259 906,58

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
Indices	71 580 000,00	60,52
TOTAL Opérations de couverture	71 580 000,00	60,52
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	5 729 714,26	4,84	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5 729 714,26	4,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2021
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2021
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			111 665 420,00
	FR0012020766	KIRAO MULTIC.NC4D	111 665 420,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			111 665 420,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 389 290,97	-537 263,26
Total	-2 389 290,97	-537 263,26

	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 063 680,99	-444 928,81
Total	-2 063 680,99	-444 928,81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
C2 PART CAPI K		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-44 476,57	-19 375,17
Total	-44 476,57	-19 375,17
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2021	31/12/2020
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-281 133,41	-72 959,28
Total	-281 133,41	-72 959,28
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-12 729 701,97	-4 432 869,35
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-12 729 701,97	-4 432 869,35

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-9 537 590,99	-3 089 669,29
Total	-9 537 590,99	-3 089 669,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
C2 PART CAPI K		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-387 470,24	-254 804,02
Total	-387 470,24	-254 804,02
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2021	31/12/2020
II PART CAPI I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 804 640,74	-1 088 396,04
Total	-2 804 640,74	-1 088 396,04
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
28/09/2018	C1 PART CAPI C	92 691 799,26	688 050,7417	134,71	0,00	0,00	0,00	-11,75
28/09/2018	C2 PART CAPI K	3 721 860,48	27 447,1966	135,60	0,00	0,00	0,00	-10,34
28/09/2018	I1 PART CAPI I	26 615 592,26	245 467,1016	108,42	0,00	0,00	0,00	-7,87
30/09/2019	C1 PART CAPI C	80 312 490,69	625 762,9485	128,34	0,00	0,00	0,00	1,64
30/09/2019	C2 PART CAPI K	4 755 823,91	36 426,9719	130,55	0,00	0,00	0,00	3,01
30/09/2019	I1 PART CAPI I	21 977 549,49	210 208,0570	104,55	0,00	0,00	0,00	2,56
30/09/2020	C1 PART CAPI C	77 486 794,87	543 957,3589	142,45	0,00	0,00	0,00	10,55
30/09/2020	C2 PART CAPI K	6 996 039,06	47 891,2258	146,08	0,00	0,00	0,00	11,89
30/09/2020	I1 PART CAPI I	25 721 472,88	219 530,3328	117,16	0,00	0,00	0,00	9,70
31/12/2020	C1 PART CAPI C	80 315 577,73	560 199,9009	143,36	0,00	0,00	0,00	-6,30
31/12/2020	C2 PART CAPI K	6 628 332,66	44 962,8792	147,41	0,00	0,00	0,00	-6,09
31/12/2020	I1 PART CAPI I	28 315 996,19	239 401,6028	118,27	0,00	0,00	0,00	-4,85
31/12/2021	C1 PART CAPI C	88 436 603,55	661 203,3660	133,75	0,00	0,00	0,00	-17,54
31/12/2021	C2 PART CAPI K	3 617 710,31	26 029,5550	138,98	0,00	0,00	0,00	-16,59
31/12/2021	I1 PART CAPI I	26 211 286,42	234 707,3574	111,67	0,00	0,00	0,00	-13,14

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	249 073,535600	34 922 708,61
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-148 070,070500	-20 588 472,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	101 003,465100	14 334 236,61
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	661 203,366000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI K		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	22 036,977400	3 188 594,19
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-40 970,301600	-5 814 424,23
Solde net des Souscriptions / Rachats	-18 933,324200	-2 625 830,04
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	26 029,555000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI I		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	14 550,858300	1 695 728,01
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-19 245,103700	-2 238 076,37
Solde net des Souscriptions / Rachats	-4 694,245400	-542 348,36
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	234 707,357400	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	487,68
Montant des commissions de souscription perçues	487,68
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	487,68
Montant des commissions de souscription r�troced�es	487,68
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI K	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	2 177,90
Montant des commissions de souscription perçues	2 177,90
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	2 177,90
Montant des commissions de souscription r�troced�es	2 177,90
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI I	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2021
FR0012020774 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	1 989 419,31
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	63,58
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
FR0013312139 C2 PART CAPI K	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,15
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	72 192,07
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	5,98
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	31/12/2021
FR0013231446 I1 PART CAPI I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	277 756,92
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
Créances	SRD et règlements différés	1 075 071,23
Total des créances		1 075 071,23
Dettes	SRD et règlements différés	13 413,54
Dettes	Frais de gestion	191 191,67
Total des dettes		204 605,21
Total dettes et créances		870 466,02

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	111 665 420,00	94,42
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	111 665 420,00	94,42
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 075 071,23	0,91
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-204 605,21	-0,17
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	5 729 714,26	4,84
DISPONIBILITES	5 729 714,26	4,84
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	118 265 600,28	100,00